

Orléans, le 07 février 2020

Monsieur le Président,

Suite au courrier adressé à tous les candidats, courrier qui m'a été transmis par votre directeur le 30 janvier dernier, je viens apporter les réponses aux questions que vous m'y posiez.

Quelle politique souhaitez-vous mettre en œuvre en matière de culture afin de permettre à tous les citoyens d'en profiter (en tant qu'usager) ou d'y contribuer (en tant qu'acteur) ?

Nous souhaitons mettre en place une politique culturelle qui favorise le lien entre les acteurs et les usagers de la culture. Actuellement, nous constatons que les équipements et événements culturels se concentrent sur le centre-ville. Nous avons l'ambition de faire émerger de nouveaux lieux de culture, essentiellement dans les quartiers périphériques d'Orléans, afin que tous les habitants puissent bénéficier d'un égal accès aux arts et au spectacle vivant. Nous souhaitons valoriser les cultures de tous les Orléanais, et les faire circuler. Pour cela, il nous paraît indispensable de soutenir les associations, les compagnies et les artistes qui font la culture orléanaise, selon les besoins identifiés ou exprimés.

En matière d'Éducation Artistique et Culturelle, quelles seraient -selon vous- les pistes à suivre pour sensibiliser plus largement les Orléanais à la pluralité des musiques actuelles?

Le projet de mise en place d'un ambitieux programme d'EAC constitue un point central et structurant de la politique culturelle que nous souhaitons mettre en œuvre. En effet, OSE s'est fixé pour objectif le 100% EAC pour tous les écoliers orléanais d'ici la fin du mandat. Intégrant aussi bien le secteur du patrimoine, que de la lecture publique, celui du spectacle vivant en général, et des musiques actuelles en particulier, le projet sera co-construit avec les acteurs des secteurs considérés. Dans le cadre du diagnostic préalable sur lequel sera fondé ce projet de développement, et en concertation avec le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC), nous serons très attentifs à l'offre d'intervention déjà existante. Au-delà du 100% EAC, s'agissant des MAA, nous veillerons aussi à ce que les actions proposées s'articulent avec les politiques jeunesse et de vie locale et associative.

Maintiendrez-vous le projet de construction de la Cité musicale et des arts vivants ? Le cas échéant, quelles modifications souhaiteriez-vous proposer ?

Orléans, capitale régionale et dorénavant métropole n'est pas à la hauteur en matière de SMAC.

Nous suivons depuis des années avec tristesse les hésitations et changements d'orientation de l'équipe municipale actuelle en la matière. Les Orléanais et Orléanaises ayant un handicap, nous disent les difficultés d'accès à votre salle.

Nous savons votre dévouement et toute la volonté qui est la vôtre pour accompagner la réalisation de ce projet, et nous comptons pleinement sur vous pour enfin aboutir à ce projet.

Nous souhaitons maintenir le projet de construction de la Cité musicale et des arts vivants, pour la possibilité qu'il apporte de décentraliser la culture, de redynamiser le quartier Madeleine, et de favoriser la conjugaison des arts.

Toutefois, nos rencontres avec des usagers des établissements respectifs, et des habitants du quartier, ont révélé une frustration commune : celle de ne pas avoir été concertés en amont du projet. C'est pourquoi, avant d'envisager toute forme de modification, nous engagerons une concertation avec toutes les personnes concernées, et celles qui le souhaitent. Cette réflexion collective fixera les modalités d'écriture et de mise en œuvre du projet d'établissement.

Dans notre cahier des charges, il conviendra de maintenir des antennes du conservatoire dans d'autres quartiers (Antennes des Brossières et de La Source). Et il faudra voir en terme de coûts de fonctionnement comment combiner au mieux les horaires d'ouverture des différents espaces entre la SMAC et le conservatoire.

En termes de retombées pour la population, quelles sont vos ambitions et vos attentes concernant ce projet associant le Conservatoire à la Scène des musiques actuelles ?"

Sans présager des éventuels ajustements que déterminera la concertation évoquée plus haut, on peut d'ores et déjà indiquer que la proximité des entités constitue une aubaine pour les deux, en ce sens qu'elle augure d'un dialogue (déjà bien réel, mais à consolider) entre une institution traditionnellement tournée vers des esthétiques classiques et les cultures urbaines qui doivent impérativement trouver leur place dans ce que seront les conservatoires de demain. L'enjeu est bien là : faciliter le trait d'union entre patrimoine et modernité, souligner la complémentarité, voire la porosité des cultures. Mais si l'enseignement spécialisé et la promotion des pratiques amateur semblent être les points de convergence naturels, il ne sont pas les seuls : d'autres synergies émergeront sans doute du projet d'établissement, par exemple des résidences d'artistes de l'Astrolabe qui riment avec master classes, ou bien encore l'opportunité d'utilisation de ses studios d'enregistrement par des élèves de 3^e cycle, ou de cycle spécialisé du CRD. Notre objectif politique est bien de permettre de dépasser les frontières et de faire se rencontrer différentes musiques, et donc différents publics.

Quel soutien en faveur des musiques actuelles souhaitez-vous mettre en œuvre sur le territoire orléanais ?

- soutien aux associations ? - soutien aux artistes ?
- soutien à la création ?
- soutien aux festivals ?
- soutien aux petits lieux de diffusion ?

L'attention portée aux musiques actuelles sera proportionnée à l'investissement envisagé, à savoir le nouvel écrin de la SMAC. Mais, comme du reste pour les autres secteurs d'intervention artistique, les associations n'en seront pas moins soutenues. Leur sera proposée la mise en place d'une aide à la structuration, notamment lorsqu'elles développent du salariat, que les visées sont collaboratives, et que les retombées pour le territoire sont fortes. Par ailleurs, le doublement du budget participatif (actuellement 300 000€ par an) leur sera, de fait, bénéfique. Différents types de soutien peuvent coexister, qui seront examinés lors d'un dialogue avec les porteurs de projet. Une attention toute particulière sera portée sur la capacité du projet artistique à s'adresser au plus grand nombre possible. S'agissant des lieux de création / diffusion (en particulier, en effet, de petite jauge), la coexistence raisonnée des salles et le maillage territorial qui n'oublie pas le moindre quartier seront nos autres points de vigilance.

J'ajoute que vous aurez l'occasion d'échanger avec les membres de la liste, notamment sur les questions liées à la politique culturelle et d'éducation artistique et culturelle, à l'occasion de la soirée débat sur le thème « la ville innovante », qui se tiendra vendredi 28 février à 20h30 à la Salle Belle Croix.

Dans l'attente du plaisir de vous y retrouver, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

Jean-Philippe GRAND pour la liste OSE

